

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24590041000219	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Groupements de collectivités METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : le Trésorier de la ME de Lille

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget Transports (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	42
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	445 110 254,00	445 110 254,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	445 110 254,00	445 110 254,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	302 538 590,00	303 903 721,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	303 903 721,00	303 903 721,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	749 013 975,00	749 013 975,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	14 983 876,00	0,00	244 755 412,00	244 755 412,00	244 755 412,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 576 600,00	0,00	4 197 407,00	4 197 407,00	4 197 407,00
014	Atténuations de produits	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	228 186 500,00	0,00	78 837 137,00	78 837 137,00	78 837 137,00
Total des dépenses de gestion des services		248 146 976,00	0,00	328 189 956,00	328 189 956,00	328 189 956,00
66	Charges financières	22 446 410,00	0,00	26 788 619,00	26 788 619,00	26 788 619,00
67	Charges exceptionnelles	200 000,00	0,00	6 790 524,00	6 790 524,00	6 790 524,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	6 600 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		277 393 386,00	0,00	361 929 099,00	361 929 099,00	361 929 099,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 365 131,00		1 365 131,00	1 365 131,00	1 365 131,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	90 410 975,00		81 816 024,00	81 816 024,00	81 816 024,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		91 776 106,00		83 181 155,00	83 181 155,00	83 181 155,00
TOTAL		369 169 492,00	0,00	445 110 254,00	445 110 254,00	445 110 254,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	445 110 254,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	73 685 000,00	73 685 000,00	73 685 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	230 095 000,00	0,00	234 697 000,00	234 697 000,00	234 697 000,00
74	Subventions d'exploitation	132 629 333,00	0,00	120 273 648,00	120 273 648,00	120 273 648,00
75	Autres produits de gestion courante	2 250 079,00	0,00	2 252 583,00	2 252 583,00	2 252 583,00
Total des recettes de gestion des services		364 974 412,00	0,00	430 908 231,00	430 908 231,00	430 908 231,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 280 080,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		10 320 524,00	10 320 524,00	10 320 524,00
Total des recettes réelles d'exploitation		366 254 492,00	0,00	442 528 755,00	442 528 755,00	442 528 755,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 915 000,00		2 581 499,00	2 581 499,00	2 581 499,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 915 000,00		2 581 499,00	2 581 499,00	2 581 499,00
TOTAL		369 169 492,00	0,00	445 110 254,00	445 110 254,00	445 110 254,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	445 110 254,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	80 599 656,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	955 800,00	0,00	770 335,00	770 335,00	770 335,00
21	Immobilisations corporelles	6 350 000,00	0,00	116 959 081,00	116 959 081,00	116 959 081,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	81 743 796,00	0,00	77 603 675,00	77 603 675,00	77 603 675,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	89 049 596,00	0,00	195 333 091,00	195 333 091,00	195 333 091,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 460 000,00	0,00	72 000 000,00	72 000 000,00	72 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	56 460 000,00	0,00	72 000 000,00	72 000 000,00	72 000 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	145 509 596,00	0,00	267 333 091,00	267 333 091,00	267 333 091,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 915 000,00		2 581 499,00	2 581 499,00	2 581 499,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 937 000,00		32 624 000,00	32 624 000,00	32 624 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	23 852 000,00		35 205 499,00	35 205 499,00	35 205 499,00
	TOTAL	169 361 596,00	0,00	302 538 590,00	302 538 590,00	302 538 590,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 365 131,00
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	303 903 721,00
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	20 853 542,00	0,00	17 798 478,00	17 798 478,00	17 798 478,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 223 079,00	0,00	157 876 088,00	157 876 088,00	157 876 088,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	37 076 621,00	0,00	175 674 566,00	175 674 566,00	175 674 566,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 937 000,00	0,00	12 424 000,00	12 424 000,00	12 424 000,00
	Total des recettes financières	20 937 000,00	0,00	12 424 000,00	12 424 000,00	12 424 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	58 013 621,00	0,00	188 098 566,00	188 098 566,00	188 098 566,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 365 131,00		1 365 131,00	1 365 131,00	1 365 131,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	90 410 975,00		81 816 024,00	81 816 024,00	81 816 024,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 937 000,00		32 624 000,00	32 624 000,00	32 624 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	112 713 106,00		115 805 155,00	115 805 155,00	115 805 155,00
	TOTAL	170 726 727,00	0,00	303 903 721,00	303 903 721,00	303 903 721,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	303 903 721,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	80 599 656,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	244 755 412,00		244 755 412,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 197 407,00		4 197 407,00
014	Atténuations de produits	400 000,00		400 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	78 837 137,00		78 837 137,00
66	Charges financières	26 788 619,00	0,00	26 788 619,00
67	Charges exceptionnelles	6 790 524,00	0,00	6 790 524,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	160 000,00	81 816 024,00	81 976 024,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 365 131,00	1 365 131,00
Dépenses d'exploitation – Total		361 929 099,00	83 181 155,00	445 110 254,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	445 110 254,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 581 499,00	2 581 499,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	72 000 000,00	20 000 000,00	92 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	770 335,00	0,00	770 335,00
21	Immobilisations corporelles (6)	116 959 081,00	0,00	116 959 081,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	77 603 675,00	200 000,00	77 803 675,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	12 424 000,00	12 424 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		267 333 091,00	35 205 499,00	302 538 590,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 365 131,00
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	303 903 721,00
---	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	73 685 000,00		73 685 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	234 697 000,00		234 697 000,00
74	Subventions d'exploitation	120 273 648,00		120 273 648,00
75	Autres produits de gestion courante	2 252 583,00		2 252 583,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 300 000,00	2 581 499,00	3 881 499,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	10 320 524,00	0,00	10 320 524,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		442 528 755,00	2 581 499,00	445 110 254,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	445 110 254,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	17 798 478,00	0,00	17 798 478,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	157 876 088,00	20 000 000,00	177 876 088,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	201 000,00	201 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	11 123 000,00	11 123 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	12 424 000,00	0,00	12 424 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		81 816 024,00	81 816 024,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 365 131,00	1 365 131,00
Recettes d'investissement – Total		188 098 566,00	115 805 155,00	303 903 721,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	303 903 721,00
---	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	14 983 876,00	244 755 412,00	244 755 412,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	0,00	230 061 000,00	230 061 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 158 743,00	1 082 955,00	1 082 955,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	116 315,00	140 688,00	140 688,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	99 000,00	20 000,00	20 000,00
6168	Autres	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 118 795,00	848 971,00	848 971,00
6226	Honoraires	81 622,00	58 690,00	58 690,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	28 514,00	24 474,00	24 474,00
6236	Catalogues et imprimés	20 500,00	17 083,00	17 083,00
6238	Divers	24 500,00	20 417,00	20 417,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 005,00	1 005,00	1 005,00
6281	Concours divers (cotisations)	50 400,00	42 000,00	42 000,00
6287	Remboursements de frais	701 956,00	620 021,00	620 021,00
6288	Autres	5 000,00	9 411,00	9 411,00
63512	Taxes foncières	11 571 026,00	11 802 447,00	11 802 447,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	1 250,00	1 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 576 600,00	4 197 407,00	4 197 407,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 067 978,00	940 698,00	940 698,00
6331	Versement de transport	36 719,00	39 276,00	39 276,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 268,00	9 913,00	9 913,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	18 369,00	19 649,00	19 649,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 561,00	5 940,00	5 940,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 861 481,00	1 992 606,00	1 992 606,00
6413	Primes et gratifications	641 914,00	199 239,00	199 239,00
6415	Supplément familial	35 491,00	40 681,00	40 681,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	232 796,00	248 715,00	248 715,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	535 426,00	558 752,00	558 752,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	6 626,00	7 052,00	7 052,00
6471	Prestations directes	98 365,00	106 761,00	106 761,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	17 581,00	17 581,00	17 581,00
648	Autres charges de personnel	9 025,00	10 544,00	10 544,00
014	Atténuations de produits (7)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	400 000,00	400 000,00	400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	228 186 500,00	78 837 137,00	78 837 137,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	140 000,00	140 000,00	140 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	228 046 500,00	78 697 137,00	78 697 137,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		248 146 976,00	328 189 956,00	328 189 956,00
66	Charges financières (b) (8)	22 446 410,00	26 788 619,00	26 788 619,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 100 000,00	16 000 000,00	16 000 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-603 590,00	-911 381,00	-911 381,00
6688	Autre	9 950 000,00	11 700 000,00	11 700 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200 000,00	6 790 524,00	6 790 524,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	100 000,00	100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	6 620 524,00	6 620 524,00
678	Autres charges exceptionnelles	80 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	6 600 000,00	160 000,00	160 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	6 600 000,00	160 000,00	160 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		277 393 386,00	361 929 099,00	361 929 099,00
023	Virement à la section d'investissement	1 365 131,00	1 365 131,00	1 365 131,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	90 410 975,00	81 816 024,00	81 816 024,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	90 410 975,00	81 816 024,00	81 816 024,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		91 776 106,00	83 181 155,00	83 181 155,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		91 776 106,00	83 181 155,00	83 181 155,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		369 169 492,00	445 110 254,00	445 110 254,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			445 110 254,00
---	--	--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	3 744 648,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 656 029,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-911 381,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	73 685 000,00	73 685 000,00
7061	Transport de voyageur	0,00	73 685 000,00	73 685 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	230 095 000,00	234 697 000,00	234 697 000,00
734	Versement de transport	230 095 000,00	234 697 000,00	234 697 000,00
74	Subventions d'exploitation	132 629 333,00	120 273 648,00	120 273 648,00
7471	Subv. exploitat° État	0,00	0,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	180 000,00	45 000,00	45 000,00
7473	Subv. exploitat° Départements	5 800 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	126 649 333,00	114 428 648,00	114 428 648,00
75	Autres produits de gestion courante	2 250 079,00	2 252 583,00	2 252 583,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	50 079,00	52 583,00	52 583,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		364 974 412,00	430 908 231,00	430 908 231,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 280 080,00	1 300 000,00	1 300 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	300 000,00	300 000,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	280 080,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	10 320 524,00	10 320 524,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	3 700 000,00	3 700 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	6 620 524,00	6 620 524,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		366 254 492,00	442 528 755,00	442 528 755,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 915 000,00	2 581 499,00	2 581 499,00
	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>2 915 000,00</i>	<i>2 581 499,00</i>	<i>2 581 499,00</i>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 915 000,00	2 581 499,00	2 581 499,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		369 169 492,00	445 110 254,00	445 110 254,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	445 110 254,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	955 800,00	770 335,00	770 335,00
2031	Frais d'études	955 800,00	770 335,00	770 335,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 350 000,00	116 959 081,00	116 959 081,00
2111	Terrains nus	0,00	820 000,00	820 000,00
2138	Autres constructions	50 000,00	100 000,00	100 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	6 300 000,00	116 039 081,00	116 039 081,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	81 743 796,00	77 603 675,00	77 603 675,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	50 232 314,00	54 801 542,00	54 801 542,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	31 511 482,00	22 802 133,00	22 802 133,00
Total des dépenses d'équipement		89 049 596,00	195 333 091,00	195 333 091,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 460 000,00	72 000 000,00	72 000 000,00
16318	Autres emprunts obligataires	8 500 000,00	8 800 000,00	8 800 000,00
1641	Emprunts en euros	35 800 000,00	31 800 000,00	31 800 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	12 160 000,00	31 400 000,00	31 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		56 460 000,00	72 000 000,00	72 000 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		145 509 596,00	267 333 091,00	267 333 091,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 915 000,00	2 581 499,00	2 581 499,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 915 000,00	2 581 499,00	2 581 499,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	363 000,00	274 330,00	274 330,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 186 000,00	1 091 529,00	1 091 529,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	176 000,00	118 700,00	118 700,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	810 000,00	808 750,00	808 750,00
13918	Autres subventions d'équipement	380 000,00	288 190,00	288 190,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 937 000,00	32 624 000,00	32 624 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	20 000 000,00	20 000 000,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	200 000,00	200 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	20 937 000,00	12 424 000,00	12 424 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		23 852 000,00	35 205 499,00	35 205 499,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		169 361 596,00	302 538 590,00	302 538 590,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 365 131,00
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	303 903 721,00
---	-----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	20 853 542,00	17 798 478,00	17 798 478,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	5 024 941,00	6 022 478,00	6 022 478,00
1312	Subv. équipt Régions	9 763 601,00	4 930 000,00	4 930 000,00
1313	Subv. équipt Départements	5 340 000,00	5 340 000,00	5 340 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	725 000,00	1 506 000,00	1 506 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 223 079,00	157 876 088,00	157 876 088,00
1641	Emprunts en euros	4 063 079,00	126 476 088,00	126 476 088,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	12 160 000,00	31 400 000,00	31 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		37 076 621,00	175 674 566,00	175 674 566,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 937 000,00	12 424 000,00	12 424 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	20 937 000,00	12 424 000,00	12 424 000,00
Total des recettes financières		20 937 000,00	12 424 000,00	12 424 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		58 013 621,00	188 098 566,00	188 098 566,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 365 131,00	1 365 131,00	1 365 131,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	90 410 975,00	81 816 024,00	81 816 024,00
28033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	4 340,00	4 340,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	5 515,00	8 600,00	8 600,00
28131	Bâtiments	9 600 013,00	43 068 482,00	43 068 482,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 045 000,00	1 170 710,00	1 170 710,00
28138	Autres constructions	45 500 000,00	7 834 065,00	7 834 065,00
28151	Installations complexes spécialisées	38 233,00	1 009 020,00	1 009 020,00
28153	Installations à caractère spécifique	576 539,00	3 959 150,00	3 959 150,00
28154	Matériel industriel	8 000,00	1 015,00	1 015,00
28155	Outillage industriel	50 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	30 500 000,00	24 725 700,00	24 725 700,00
28182	Matériel de transport	19 500,00	15 800,00	15 800,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	6 620,00	6 620,00
28184	Mobilier	25 000,00	62,00	62,00
28188	Autres	175,00	12 460,00	12 460,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		91 776 106,00	83 181 155,00	83 181 155,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 937 000,00	32 624 000,00	32 624 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	20 000 000,00	20 000 000,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 000,00	201 000,00	201 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	1 150 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
2313	Constructions	8 045 000,00	6 059 000,00	6 059 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 731 000,00	5 064 000,00	5 064 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		112 713 106,00	115 805 155,00	115 805 155,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		170 726 727,00	303 903 721,00	303 903 721,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	303 903 721,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
17252 (28402)	26/10/2007	11 400 000,00	10 000 000,00	40,00	10 000 000,00	10 000 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		11 400 000,00	10 000 000,00	40,00	10 000 000,00	10 000 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					246 495 764,80									
26219M	NATIXIS BANQUES POPULAIRES	23/10/1997	15/12/1997	15/02/1999	38 111 681,10	V	EURIBOR6M	2,525	3,590		S	C Amortissements Constants	N	A-1
26220M	NATIXIS BANQUES POPULAIRES	08/12/1997	13/02/1998	15/02/1999	38 111 681,10	V	EURIBOR6M	2,525	3,100		S	C Amortissements Constants	N	A-1
98436	CACEIS CORPORATE TRUST	28/04/1997	10/10/1997	10/10/1998	151 072 402,60	V	EURIBOR12M	3,950	2,550		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
FR0011349349	CACEIS CORPORATE TRUST	30/09/2012	07/11/2012	07/11/2013	19 200 000,00	F	FIXE	4,300	4,320		X	F In Fine	N	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					867 192 417,48									
1641 Emprunts en euros (total)					867 192 417,48									
00183347092M	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/11/2008	01/01/2010	01/01/2010	5 000 000,00	F	FIXE	5,690	5,770		A	C Amortissements Constants	O	A-1
00837676492K / 0628397292L	CREDIT FONCIER DE FRANCE	13/12/2007	01/01/2010	20/01/2010	12 558 333,32	F	FIXE	4,660	5,030		T	C Amortissements Constants	O	A-1
0478673 - PPU	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	30/12/1997	30/12/1997	01/01/1999	12 195 921,38	F	FIXE	5,000	5,000		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
10000566652	CREDIT AGRICOLE DU NORD	25/08/2017	15/09/2017	15/12/2017	10 615 103,84	F	FIXE	0,830	0,860		A	X Libre	O	A-1
1212011	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	23/12/2011	01/12/2012	23 500 000,00	F	FIXE	3,610	3,610		A	C Amortissements Constants	O	A-1
1238928	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	13/12/2012	01/03/2013	28 000 000,00	F	FIXE	3,370	3,370		T	C Amortissements Constants	O	A-1
1259457	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	09/12/2013	01/12/2014	33 000 000,00	F	FIXE	3,560	3,560		A	C Amortissements Constants	O	A-1
1260248	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	23/12/2013	01/12/2014	3 843 299,00	F	FIXE	3,510	3,510		A	C Amortissements Constants	O	A-1
15982/003/001	SOCIETE GENERALE	02/12/2005	02/12/2005	17/04/2006	9 958 000,00	V	EURIBOR03M	0,999	1,590		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	O	A-1

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
17621001	SOCIETE GENERALE	17/11/2008	01/01/2010	02/01/2010	5 000 000,00	F	FIXE	4,693	5,680		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	O	A-1
18056001	SOCIETE GENERALE	16/11/2009	01/01/2010	22/03/2010	4 000 000,00	F	FIXE	3,707	3,780		T	C Amortissements Constants	O	A-1
20050067	CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE EUROPE	03/11/2005	01/01/2010	01/01/2010	9 231 479,32	F	FIXE	3,520	3,520		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	O	A-1
2009 01 001	ROYAL BANK SCOTLAND	22/12/2006	28/12/2006	28/03/2007	6 000 000,00	F	FIXE	3,650	0,000		A	C Amortissements Constants	O	A-1
28403	ARKEA	05/11/2010	29/12/2010	28/02/2011	7 400 000,00	V	EURIBOR03M	1,023	0,410		T	C Amortissements Constants	O	A-1
28404	CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE EUROPE	10/08/2011	25/08/2011	25/08/2012	6 735 438,98	F	FIXE	5,585	5,580		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	O	A-1
82584 - BEITRANSP	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	25/03/2015	11/01/2016	11/09/2017	100 000 000,00	F	FIXE	1,622	1,620		A	C Amortissements Constants	O	A-1
82584 - BEITRANSP	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	25/03/2015	01/02/2018	02/05/2018	100 000 000,00	F	FIXE	1,622	1,620		A	X Libre	O	A-1
82584 - BEITRANSP	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	25/03/2015	01/02/2018	02/05/2018	100 000 000,00	F	FIXE	1,648	1,650		A	X Libre	O	A-1
BEITRANSP	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	12/04/2013	16/12/2013	16/12/2014	23 000 000,00	F	FIXE	3,039	3,040		A	C Amortissements Constants	O	A-1
BEITRANSP	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	12/04/2013	15/12/2014	15/12/2015	30 000 000,00	F	FIXE	2,070	2,070		A	C Amortissements Constants	O	A-1
BEITRANSP	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	12/04/2013	15/12/2015	15/12/2016	30 000 000,00	F	FIXE	0,942	0,940		A	C Amortissements Constants	N	A-1
BEITRANSP	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	12/04/2013	15/10/2015	15/01/2016	17 000 000,00	F	FIXE	1,682	1,690		T	C Amortissements Constants	O	A-1
BEITRANSP	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	25/03/2015	01/12/2015	01/12/2016	100 000 000,00	F	FIXE	1,724	1,720		A	C Amortissements Constants	O	A-1
MON245134EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/12/2006	01/01/2010	01/01/2010	7 042 922,99	F	FIXE	3,990	4,050		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	O	A-1
MPH016199EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/01/2001	01/02/2001	01/02/2002	183 111 918,65	F	FIXE	6,040	6,040		A	C Amortissements Constants	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 113 688 182,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		77 044 696,26		122 528 614,26					8 753 789,95	5 330 931,04	0,00	1 076 006,33
26219M	N	0,00	A-1	13 141 959,00	9,00	V	EURIBOR6M	0,227	1 314 195,90	28 738,40	0,00	10 292,12
26220M	N	0,00	A-1	13 141 959,00	9,00	V	EURIBOR6M	0,227	1 314 195,90	28 738,40	0,00	10 292,12
98436	O	77 044 696,26	A-1	77 044 696,26	9,00	V	EURIBOR12M	0,032	6 125 398,15	4 447 854,24	0,00	931 016,61
FR0011349349	N	0,00	A-1	19 200 000,00	4,00	F	FIXE	4,300	0,00	825 600,00	0,00	124 405,48
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		70 025 300,58		310 599 391,79					31 146 716,85	16 859 977,71	0,00	4 010 750,80
1641 Emprunts en euros (total)		70 025 300,58		310 599 391,79					31 146 716,85	16 859 977,71	0,00	4 010 750,80
00183347092M	N	0,00	A-1	1 666 666,64	3,00	F	FIXE	5,690	416 666,67	96 150,46	0,00	72 112,85
00837676492K / 0628397292L	N	0,00	A-1	3 424 999,88	2,00	F	FIXE	4,660	1 141 666,68	141 575,54	0,00	21 576,23
0478673 - PPU	N	0,00	A-1	932 030,86	0,00	F	FIXE	5,000	932 030,87	46 601,41	0,00	0,00
10000566652	N	0,00	A-1	8 171 495,00	7,00	F	FIXE	0,830	1 298 027,00	67 823,41	0,00	2 657,11
1212011	N	0,00	A-1	18 800 000,02	23,00	F	FIXE	3,610	783 333,33	678 680,00	0,00	55 239,59
1238928	N	0,00	A-1	23 333 333,40	24,00	F	FIXE	3,370	933 333,32	764 938,18	0,00	64 197,86
1259457	N	0,00	A-1	28 600 000,00	25,00	F	FIXE	3,560	1 100 000,00	1 018 160,00	0,00	83 147,95
1260248	N	0,00	A-1	3 330 859,12	25,00	F	FIXE	3,510	128 109,97	116 913,16	0,00	9 547,70
15982/003/001	O	4 941 612,05	A-1	4 941 612,05	3,00	V	EURIBOR03M	-0,310	1 202 449,27	11 999,35	0,00	2 072,11
17621001	N	0,00	A-1	1 981 140,11	2,00	F	FIXE	4,693	461 305,91	92 976,89	0,00	71 131,92
18056001	N	0,00	A-1	1 333 333,44	3,00	F	FIXE	3,707	333 333,32	44 782,65	0,00	1 015,67
20050067	N	0,00	A-1	3 511 393,14	3,00	F	FIXE	3,520	832 833,69	123 601,04	0,00	94 285,30
2009 01 001	N	0,00	A-1	2 700 000,00	8,00	F	FIXE	3,650	300 000,00	99 918,75	0,00	973,33
28403	N	0,00	A-1	5 328 000,00	17,00	V	EURIBOR03M	0,071	296 000,00	3 755,01	0,00	317,58
28404	N	0,00	A-1	4 673 960,03	8,00	F	FIXE	5,585	413 777,20	261 040,67	0,00	84 090,76
82584 - BEITRANSP	N	0,00	A-1	23 913 043,48	22,00	F	FIXE	1,622	1 086 956,52	387 869,57	0,00	113 607,62
82584 - BEITRANSP	N	0,00	A-1	0,00	24,00	F	FIXE	1,622	0,00	41 000,56	0,00	108 429,59

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
82584 - BEITRANSP	N	0,00	A-1	0,00	24,00	F	FIXE	1,648	0,00	81 271,23	0,00	220 335,34
BEITRANSP	N	0,00	A-1	19 320 000,00	20,00	F	FIXE	3,039	920 000,00	587 134,80	0,00	24 511,82
BEITRANSP	N	0,00	A-1	26 400 000,00	21,00	F	FIXE	2,070	1 200 000,00	546 480,00	0,00	24 295,56
BEITRANSP	N	0,00	A-1	27 600 000,00	22,00	F	FIXE	0,942	1 200 000,00	259 992,00	0,00	11 582,73
BEITRANSP	N	0,00	A-1	15 583 333,36	22,00	F	FIXE	1,682	708 333,32	257 643,84	0,00	53 031,00
BEITRANSP	N	0,00	A-1	18 333 333,34	22,00	F	FIXE	1,724	833 333,33	316 066,67	0,00	25 623,84
MON245134EUR	N	0,00	A-1	1 637 169,39	1,00	F	FIXE	3,990	802 573,36	66 230,32	0,00	33 762,89
MPH016199EUR	O	65 083 688,53	F-6	65 083 688,53	4,00	F	FIXE	6,040	13 822 653,09	10 747 372,20	0,00	2 833 204,45
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		147 069 996,84		433 128 006,05					39 900 506,80	22 190 908,75	0,00	5 086 757,13

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
MPH016199EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	65 083 688,53 118 028 230,12	65 083 688,53 0,00	6	21,00		6,04	6,04	21 545 426,39	[3.5/200]+[EURIBOR12M-0.3-300*(CMS20A-CMS01-1)]/200	6,040	10 747 372,20	0,00	15,03
TOTAL (F)		183 111 918,65	65 083 688,53						21 545 426,39			10 747 372,20	0,00	15,03
TOTAL GENERAL		183 111 918,65	65 083 688,53						21 545 426,39			10 747 372,20	0,00	15,03

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		81 986 308,31					81 986 308,31				0,00	0,00	0,00
DEUTSCH5357550L	98436	77 044 696,26	10/10/2027	DEUTSCHE BANK AG FRANKFURT	SWAP	Taux	77 044 696,26	10/10/2012	11/10/2027	A	0,00	0,00	0,00
NATIXIS - 6689726M	15982/003/001	4 941 612,05	17/01/2021	NATIXIS BANQUES POPULAIRES	SWAP	Taux	4 941 612,05	17/04/2015	17/01/2021	T	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		65 083 688,53					65 083 688,53				0,00	0,00	0,00
RBS D10466998	MPH016199EUR	65 083 688,53	01/02/2022	ROYAL BANK SCOTLAND	SWAP	Taux	65 083 688,53	01/02/2009	01/02/2022	A	0,00	0,00	0,00
Total		147 069 996,84					147 069 996,84				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						29 670 775,84	0,00		
DEUTSCH5357550L	98436	FIXE	5,480	EURIBOR12M	-0,182	29 575 789,96	0,00	A-1	A-1
NATIXIS - 6689726M	15982/003/001	FIXE	0,243	EURIBOR03M	-0,330	94 985,88	0,00	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						20 692 707,65	10 178 790,47		
RBS D10466998	MPH016199EUR	TAUX STRUCTURES	10,330	TAUX STRUCTURES	0,000	20 692 707,65	10 178 790,47	A-1	F-6
Total						50 363 483,49	10 178 790,47		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	18/12/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	18/12/2015
L	Frais d'insertion	5	18/12/2015
L	Logiciels, progiciels, licences et procédés	2	18/12/2015
L	Terrains nus	15	18/12/2015
L	Terrains bâtis	15	18/12/2015
L	Bâtiments d'exploitation	15	18/12/2015
L	Bâtiments d'exploitation	30	18/12/2015
L	Bâtiments d'exploitation	60	18/12/2015
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5	18/12/2015
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15	18/12/2015
L	Autres constructions	10	18/12/2015
L	Autres constructions	20	18/12/2015
L	Installations complexes spécialisées	15	18/12/2015
L	Installations à caractère spécifique > pour l'exploitation d'un service de transport	15	18/12/2015
L	Matériel industriel	10	18/12/2015
L	Outillage industriel	5	18/12/2015
L	Matériel de transport d'exploitation	5	18/12/2015
L	Matériel de transport d'exploitation	15	18/12/2015
L	Matériel de transport d'exploitation	30	18/12/2015
L	Install. Gales div. dans les const. dont la collec. n'est ni propr., ni bénéf. d'une mise à dispos.	5	18/12/2015
L	Matériel de transport	5	18/12/2015
L	Matériel de bureau et de reprographie	5	18/12/2015
L	Ameublement	10	18/12/2015
L	Appareils de mesures et d'analyses	5	18/12/2015
L	Matériel agricole	10	18/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	160 000,00		5 508 595,37	5 668 595,37	0,00	5 668 595,37
Contentieux RBS - échéances	0,00	03/02/2012	313 854,75	313 854,75	0,00	313 854,75
Contentieux DENU et PARADON - pénalités sur marché	0,00	23/03/2012	830 000,00	830 000,00	0,00	830 000,00
Contentieux Dexia - échéances	160 000,00	29/06/2012	4 257 181,86	4 417 181,86	0,00	4 417 181,86
Contentieux Autobus à Gaz - contestation garantie	0,00	15/12/2017	107 558,76	107 558,76	0,00	107 558,76
Dépréciations (2)	0,00		6 801 425,73	6 801 425,73	0,00	6 801 425,73
Contentieux Dexia (SFIL) - risque d'irrécouvrabilité	0,00	18/12/2015	6 620 523,16	6 620 523,16	0,00	6 620 523,16
MMC - pénalités sur marché	0,00	15/12/2017	180 902,57	180 902,57	0,00	180 902,57
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	160 000,00		12 310 021,10	12 470 021,10	0,00	12 470 021,10

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		43 181 499,00	43 181 499,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		40 600 000,00	40 600 000,00
1631	Emprunts obligataires	8 800 000,00	8 800 000,00
1641	Emprunts en euros	31 800 000,00	31 800 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 581 499,00	2 581 499,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 581 499,00	2 581 499,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	43 181 499,00	0,00	1 365 131,00	44 546 630,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		95 605 155,00	III 95 605 155,00
Ressources propres externes de l'année (a)		12 424 000,00	12 424 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	12 424 000,00	12 424 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		83 181 155,00	83 181 155,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	4 340,00	4 340,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	8 600,00	8 600,00
28131	Bâtiments	43 068 482,00	43 068 482,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 170 710,00	1 170 710,00
28138	Autres constructions	7 834 065,00	7 834 065,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 009 020,00	1 009 020,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 959 150,00	3 959 150,00
28154	Matériel industriel	1 015,00	1 015,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	24 725 700,00	24 725 700,00
28182	Matériel de transport	15 800,00	15 800,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 620,00	6 620,00
28184	Mobilier	62,00	62,00
28188	Autres	12 460,00	12 460,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 365 131,00	1 365 131,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	95 605 155,00	0,00	0,00	0,00	95 605 155,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	44 546 630,00
Ressources propres disponibles	IV	95 605 155,00
Solde	V = IV – II (6)	51 058 525,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP - 2018

- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
104E01 Acquisition de bus	71 083 497,90	0,00	71 083 497,90	71 022 654,42	0,00	0,00
104E02 Aménagements de voirie liés aux transports	13 709 244,45	0,00	13 709 244,45	9 678 197,27	714 403,00	4 063 347,00
105E17 Autres Pôles d'échanges et Parcs Relais 2017	6 826 082,00	0,00	6 826 082,00	1 779 955,91	0,00	0,00
105E01 Billetique	38 176 391,46	0,00	38 176 391,46	37 904 766,16	0,00	0,00
120E01 Contrôle d'Accès Stations Métro	69 947 727,00	0,00	69 947 727,00	6 974 908,59	18 148 867,00	34 328 482,00
106E01 Doublement des rames et quais	663 678 064,66	0,00	663 678 064,66	445 622 617,39	27 351 784,00	195 476 811,00
102E13 Grosses réparations 2018 / 2023	0,00	0,00	0,00	0,00	9 230 194,00	95 686 024,00
102E12 Grosses réparations jusque 2017	9 115 478,00	0,00	9 115 478,00	7 151 815,29	0,00	0,00
104E03 LIANES	44 461 402,31	0,00	44 461 402,31	40 755 956,36	3 041 166,00	52 372,63
104E20 Liane 5	0,00	0,00	0,00	0,00	7 075 948,00	10 958 334,00
102E16 Opérations d'amélioration 2018 / 2023	0,00	0,00	0,00	0,00	3 625 353,00	13 960 832,00
102E15 Opérations d'amélioration jusqu'à 2017	16 823 561,40	0,00	16 823 561,40	3 648 147,05	0,00	0,00
105E27 PEM et Parcs Relais 2018-2023	0,00	0,00	0,00	0,00	5 552 268,00	14 654 691,00
102E20 Renouvellement des bus 2018/2023	0,00	0,00	0,00	0,00	12 039 081,00	64 224 298,00
102E19 Renouvellement du métro 2018 /2023	0,00	0,00	0,00	0,00	2 601 000,00	59 893 163,00
102E18 Renouvellement tramway 2018 / 2023	0,00	0,00	0,00	0,00	936 360,00	112 696 517,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		32,00	0,00	32,00	23,00	1,00	24,00
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Administrateur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Directeur territorial	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	5,00	0,00	5,00	2,00	1,00	3,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		51,00	0,00	51,00	36,00	2,00	38,00
Adjoint technique	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maitrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maitrise principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chargé d'opération	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Ingénieur en chef	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Technicien principal de 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP - 2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		83,00	0,00	83,00	59,00	3,00	62,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-1	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH		0,00	3-1	CDD
Attaché	A	ADM		0,00	3-1	CDD
Chargé d'opération	A	TECH	1056	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH		0,00	3-1	CDD
Rédacteur	B	ADM	429	0,00	3-1	CDD
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	437	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ATTACHE	A	0	388 288,00
REDACTEUR	B	0	156 854,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0	395 555,00
TOTAL GENERAL	A B C	0	940 697,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
05/11/2010 - Affermage 2011-2017	KEOLIS	KEOLIS	Société Anonyme	76 874 273,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 184

Nombre de membres présents : 160

Nombre de suffrages exprimés : 182

VOTES :

Pour : 178

Contre : 0

Abstentions : 4

Date de convocation : 08/12/2017

Présenté par (1) le premier vice président délégué pour le président,

A Lille le 15/12/2017

(1) le premier vice président délégué pour le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Lille, le 15/12/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le premier vice président délégué pour le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...

(2) L'assemblée délibérante étant l'assemblée

Alain BERNARD

1er Vice-président
Finances

20 DEC. 2017